Les réseaux ID : Un premier réseau franco-chinois s'est constitué il y a une vingtaine d'années autour de la recherche de « principes directeurs internationaux de droit pénal ». Par la suite, la formule s'est élargie sous le nom de « réseaux-ID » (internationalisation du droit, mais aussi imagination et droit) aux Etats-Unis et au Brésil.

L'objectif de la rencontre « inter réseaux »
Chacun des réseaux a tenu plusieurs rencontres bilatérales, mais c'est la première rencontre multilatérale. Par-delà la diversité des thèmes traités dans chaque réseau (comme par exemple, la gouvernance Internet, le changement climatique, la justice pénale internationale ou la justice sociale), l'objectif est d'analyser l'effet des interactions entre droit interne et droit international sur trois principes.

Le principe de responsabilité, qu'il s'agisse des Etats ou des acteurs globaux non étatiques, tels que les entreprises transnationales, les acteurs civiques, notamment les organisations non gouvernementales, ou les experts scientifiques, le principe semble évoluer entre montée en puissance des victimes (victimisation) et renforcement des dispositifs de sanction (consolidation).
Le principe de territorialité, qui détermine les frontières de l'ordre juridique national, semble débordé, tantôt par l'extension de la compétence nationale (extra-territorialité) ; tantôt par superposition de compétences nationales et internationales (multi-territorialité) ; tantôt par une sorte de dilution des frontières qui appelle une coordination et parfois une harmonisation des compétences (trans-territorialité).
Enfin le principe de souveraineté serait lui-même pris entre deux exigences à première vue contraires que sont l'indépendance sans laquelle le concept même d'Etat serait menacé et les interdépendances croissantes nées de la globalisation, qui appelleraient des réponses communes afin de protéger les biens communs de l'humanité.

D'où la question à laquelle nous tenterons de répondre : Pathologie ou métamorphoses de l'ordre juridique ?

COLLÈGE DE FRANCE
1530

INTERNATIONALISATION DU DROIT : PATHOLOGIE OU METAMORPHOSE DE L'ORDRE JURIDIQUE ?

Rencontre inter-réseaux
(franco-américain, franco-brésilien et franco chinois)

Collège de France
avec le soutien du Ministère des affaires étrangères et européennes
et de l'UMR de droit de comparé de Paris

10-12 avril 2012

Coordination Kathia MARTIN-CHENUT kathia.martin-chenut@college-de-france.fr
Pejman POURZAND pejman.pourzand@college-de-france.fr
Sylvie SPORTOUCH sylvie.sportouch@college-de-france.fr

SEMINAIRE INTER-RESEAUX

Le 10 avril matin : 9h - 12h 30 à la Fondation Hugot [1]

Introduction

par **Mireille Delmas-Marty** avec **Stephen Breyer, Celso Lafer** et **Lu Jianping**

Responsabilité

Séance présidée par **Guy Canivet**
Exposé : **Paulo Casella**
Discutants : **Gilbert Guillaume, Diane Marie Amann, Li Bin, Régis de Gouttes, Alain Pellet** et **Jin Banggui**

Le 10 avril après midi : 14 h 30 - 17h30

Territorialité

Séance présidée par **Jean-Marc Sauvé**
Exposé : **Lu Jianping**
Discutants : **Emmanuel Decaux, Tarciso Dal Maso Jardim, Vivian Curran, Antoine Garapon, William Bourdon** et **Jin Banggui**

Le 11 avril matin : 9h30 - 12h30

Souveraineté

Séance présidée par **Bruno Genevois**
Exposé : **William Fletcher**
Discutants : **Olivier Dutheillet de Lamothe, Kathia Martin-Chenut, Zhang Li, Michel Rosenfeld, Hélène Ruiz-Fabri** et **Li Qinglan**

1- Le séminaire entre les membres des réseaux ID aura lieu à la Fondation Hugot, au 11 rue de l'Université - 75007 Paris

SEANCES PUBLIQUES

Le 11 avril après-midi : 15h -17h au Collège de France [2]

Synthèse des travaux

par **Mireille Delmas-Marty,** avec **Stephen Breyer, Luiz Olavo Baptista** et **Li Bin**

Bilan et perspectives des réseaux ID

Par **Hélène Ruiz-Fabri**

Débat

Le 12 avril matin : 9h30 -12h30 au Ministère des affaires étrangères et européennes [3]

Séance présidée par **Pierre Morel**

Accueil

Introduction par **Mireille Delmas-Marty** : L'ordre juridique entre pathologie et métamorphose

Perspectives américaines par **Stephen Breyer**
Perspectives brésiliennes par **Francisco Rezek**
Perspectives chinoises par **Lu Jianping**

Débat

Conclusion générale par **Robert Badinter**

2- Collège de France - 11 place Marcelin Berthelot - 75005 Paris
3- Ministère des affaires étrangères et européenne - sur invitation